

L'hon. M. FIELDING: Il est déjà imprimé, et je suppose que l'impression pour les députés sera hâtée.

(La motion est adoptée, et le projet de loi est lu pour la 1re fois.)

#### CLOTURE DE LA SEANCE.—PROCHAINS TRAVAUX.

L'hon. M. FIELDING: En proposant à la Chambre de lever sa séance, je dois dire que la députation a signifié son intention de ne pas siéger demain si nous statuons ce soir sur cette question. Le Gouvernement est tout disposé dans ce sens. Mais le Gouverneur doit se rendre, demain, au Sénat, pour promulguer la loi de finance et autres lois qui ont été votées, et il faudra la présence d'un nombre suffisant de députés pour accompagner Son Excellence. Je proposerais que la Chambre se réunisse pour la forme, dans le but que je viens d'indiquer, mais que, de consentement mutuel, nous ne fassions aucune besogne. Il est à espérer que les honorables députés qui seront en ville assisteront à cette réunion pour la forme, afin qu'il y ait un groupe suffisant de députés en réponse à l'invitation de l'huissier à verge noire.

M. AMES: Le ministre des Finances peut-il faire quelque chose de plus? Je crois savoir qu'un rapport a été demandé au sujet des obligations indirectes de l'Etat, lequel rapport devrait être déposé demain après-midi. Serait-il possible de l'avoir avant l'ajournement?

L'hon. M. FIELDING: Je crois que oui. Dans ce cas, je le déposerai. Si c'est impossible, je le ferai parvenir à l'honorable député.

M. GEO. TAYLOR: Beaucoup d'honorables députés désirent quitter la ville demain matin, avant l'ouverture de la séance. Puis-je demander au ministre des Finances de décider que demain nous n'aurons pas de séance, afin de ne pas faire perdre aux députés un jour sur les quinze qui leur sont accordés.

L'hon. M. FIELDING: Quelle que soit mes dispositions à ce sujet, je crains de ne pas avoir l'autorité d'accorder la demande.

(La motion est adoptée, et la Chambre lève sa séance à onze heures et vingt-cinq minutes du soir.)

#### CHAMBRE DES COMMUNES.

Mercredi, 7 avril 1909.

M. L'ORATEUR ouvre la séance à quatre heures et quart.

#### MESSAGE DU SENAT.

M. L'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu un message

M. G. E. FOSTER

du Sénat, acquiesçant aux bills qui suivent, sans modifications à savoir:

Le bill (n° 79) concernant la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique.

Le bill (n° 117) ayant pour objet d'accorder à Sa Majesté certaines sommes affectées au service public durant les exercices expirant respectivement le 31 mars 1909 et le 31 mars 1910.

M. HENDERSON: Monsieur l'Orateur, je remarque qu'en donnant lecture du message transmis par le Sénat, vous dites que le Sénat a adopté le bill des subsides "sans modifications."

Le ministre pourrait-il me dire si le Sénat a bien le droit de modifier ce bill, ou pourquoi il s'exprime ainsi?

L'hon. M. FIELDING (ministre des Finances): Il vaut mieux accepter la situation.

M. HENDERSON: Le Sénat s'arroge un peu trop de pouvoir.

#### GREVE DES HOUILLEURS.

M. GEO. TAYLOR: En attendant l'arrivée de l'huissier à verge noire, je désire savoir du ministre du Travail (M. Lemieux) s'il a reçu récemment quelque nouvelle de l'Ouest, à l'égard de la grève des houilleurs? Je vois par les journaux qu'il a éclaté une grève dans les provinces de l'Alberta et de la Colombie-Anglaise et il est rumeur, en outre, que ce différend industriel est en voie probable de pacification. Le ministre pourrait peut-être nous éclairer à cet égard.

L'hon. RODOLPHE LEMIEUX (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, en réponse à l'honorable député, je l'informerai que le 1er avril, j'ai reçu la dépêche que voici:

Hosmer Mines (C.-A.), 3 avril.

Il est intervenu un accord, à Macleod, entre le comité des salaires représentant les mineurs unis (United Mine Workers) et l'association des exploitants (Operators' Associations). Cet accord a été soumis aux unions locales à titre de référendum et a été approuvé à une pluralité d'au delà de 200 voix. A leur réunion à Macleod pour la législation du document Sherman, le président du 18e district, refusé de signer l'accord. Les officiers d'Indianapolis, je crois, donneront aux officiers du 18e district instruction de signer l'accord, tel que rédigé à Macleod et tiendront à son exécution.

(Signé): LEWIS STOCKETT.

Depuis l'arrivée de cette dépêche, j'en ai reçu une autre m'annonçant que les membres du bureau de l'union internationale avaient approuvé l'accord et exhorté les mineurs à s'en tenir à cette convention.

Je regrette de ne pas avoir ce télégramme ici, dans le moment. Il est à mon bureau, mais ce que j'ai appris ce matin me porte à croire que vers la fin de la semaine, toutes les mines auront repris leurs travaux. Je crois savoir qu'il n'y a qu'un seul homme